

II - Après-midi : le marais de l'Anglade.

par Ch. LAHONDÈRE et R. DAUNAS*

Cette excursion avait été proposée aux membres de notre Société parce que ce marais présente un intérêt exceptionnel sur le plan régional. L'étude de la flore et de la végétation du marais de l'Anglade avait été confiée à la S.B.C.O. par la Direction Départementale de l'Agriculture, par l'intermédiaire de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime, dans la perspective d'une classement en réserve de biotope : cette étude a permis de mettre en évidence la richesse remarquable de la flore à ce niveau, et fait d'autant plus regretter que le marais voisin des Breuils ait été en grande partie « aménagé » avant que l'étude de sa flore n'ait été entreprise.

Le marais de l'Anglade est situé près des Gonds, à quelques kilomètres au sud-ouest de Saintes, entre les villages de Courpignac et de Courcion. Il occupe une dépression inondée pendant une grande partie de l'année, un seuil empêchant l'eau de s'évacuer vers la Seugne et la Charente : l'eau peut ainsi recouvrir une partie importante du marais jusqu'en juin-juillet. Le sol est très vraisemblablement constitué par de la tourbe comme cela a été montré dans le marais des Breuils où l'on a trouvé « plus de trois mètres de tourbe fibreuse brune à noire mélangée de limon argileux » (notice de la carte géologique au 1/50.000^e, Pons) ; la tourbe est elle-même recouverte d'alluvions qui continuent à se déposer chaque hiver lors des crues de la Seugne et de la Charente.

La partie centrale du marais est une cladiaie qui en occupe la plus grande partie ; en bordure lui succède parfois une roselière ou une cariçaie. Les formations boisées succédant aux précédentes vers la périphérie sont une saulaie et une chênaie-frênaie par laquelle on aborde le marais. Au cours de l'après-midi du 27 juin, nous avons herborisé dans chacun de ces milieux.

I - La cladiaie.

Nous groupons sous cette dénomination plusieurs phytocénoses appartenant à des associations différentes. Le marais étant utilisé par les chasseurs de gibier d'eau, ceux-ci fauchent régulièrement certaines parties de la cladiaie devant des cabanes de bois appelées « tonnes », d'où ils peuvent tirer sur les oiseaux attirés vers ces surfaces inondées et dégagées. Il ne fait pas de doute que ce fauchage est responsable de la richesse floristique de certaines de ces surfaces : nous avons visité trois d'entre elles. On peut distinguer là au moins deux ensembles végétaux : l'un, que nous appelons cladiaie claire ou cladiaie-phragmitaie, est fort complexe du point de vue phytosociologique selon B. DE FOUCAULT ; une étude plus poussée paraît indispensable pour situer ce groupement dans la nomenclature phytosociologique. L'autre ensemble, floristiquement moins riche, est remarquable par l'abondance de *Carex serotina* ssp. *serotina*. Lorsque le fauchage cesse, ces ensembles évoluent vers la cladiaie dense.

* Ch. L. : 94 Avenue du Parc, 17200 ROYAN.
R.D. : « Le Clos de la Lande », St-Sulpice-de-Royan, 17200 ROYAN.

a - La cladiaie claire.

La première cladiaie fauchée visitée est située très près de la route Courpignac-Courcillon et peut être aisément atteinte à partir de la route menant au hameau de l'Anglade. Plusieurs espèces intéressantes y ont été observées :

- *Carex lasiocarpa* (= *C. filiformis*) : cette laïche, caractéristique de l'alliance du **Cari-cion lasiocarpae** à laquelle cet ensemble appartient sans doute, était inconnue en Charente-Maritime, jusqu'à ce jour. Découverte par J.-B. BOUZILLÉ et A. BOURAS-SEAU, elle a été identifiée sur le terrain par G. BOSC ; nous en avons prélevé un échantillon et nous avons pu confirmer cette très intéressante découverte. Peut-être ce *Carex* est-il plus abondant qu'il ne paraît à l'Anglade, car nous avons appris par la suite par M. Ch. BERNARD qu'il était rarement florifère dans certaines de ses stations, en particulier au Lévezou (Aveyron). Inconnu dans les Deux-Sèvres, *Carex lasiocarpa* est rarissime en Vendée (deux stations connues) et dans la Vienne.
- *Scirpus lacustris* ssp. *tabernaemontani* : autrefois assez commun, ce scirpe est devenu très rare par suite de l'assèchement de la plupart de ses biotopes.
- *Orchis laxiflora* ssp. *palustris* a disparu de très nombreux marais pour les mêmes raisons que *Scirpus tabernaemontani* ; l'Anglade constitue très vraisemblablement sa station la plus importante en Charente-Maritime ; il est rare partout dans le Centre-Ouest.
- *Euphorbia palustris* : comme les deux plantes précédentes et pour les mêmes raisons, cette euphorbe, autrefois assez commune, est devenue rarissime en Charente-Maritime ; ailleurs dans le Centre-Ouest, elle ne peut être observée que dans le sud des Deux-Sèvres où elle est également très rare. A la périphérie du marais, on rencontre assez fréquemment *Euphorbia villosa* qui est donc moins hygrophile qu'*Euphorbia palustris*. Des formes (hybrides ?) présentant à la fois des caractères d'*Euphorbia palustris* et d'*Euphorbia villosa* peuvent être observées çà et là.
- *Carex serotina* ssp. *serotina* : cette laïche dont le nom d'espèce signifie « tardive », donc automnale, fleurit ici de juin à septembre ; elle est très rare en Charente-Maritime, dans tout le Centre-Ouest et pas commune en ce point du marais.
- *Carex lepidocarpa* : cette espèce nous a semblé plus rare dans le marais de Langlade que dans le marais voisin des Breuils ; elle semble toutefois plus commune en face du hameau de l'Anglade.
- *Sonchus maritimus* ssp. *maritimus* : ce laitron, pas très rare dans les marais saumâtres du littoral, l'est par contre dans les marais de l'intérieur ; il semble remplacer ici *Sonchus palustris* qui occupe des milieux comparables dans le Bassin Parisien.
- *Gratiola officinalis* : sa présence ici mérite d'être soulignée, car si elle est moins rare que les espèces précédentes, elle n'en est pas moins absente sur de vastes surfaces.

A côté des plantes citées, nous avons relevé :

<i>Carex acutiformis</i>	<i>Alisma lanceolatum</i>
<i>Carex panicea</i>	<i>Ranunculus flammula</i> ssp. <i>flammula</i>
<i>Juncus subnodulosus</i>	<i>Scorzonera humilis</i> ssp. <i>humilis</i>
<i>Juncus articulatus</i>	<i>Galium elongatum</i>
<i>Lysimachia vulgaris</i>	<i>Phragmites australis</i>
<i>Stachys palustris</i>	<i>Cladium mariscus</i>
<i>Mentha aquatica</i>	<i>Lythrum salicaria</i>
<i>Molinia caerulea</i> ssp. <i>caerulea</i>	<i>Thalictrum flavum</i> ssp. <i>flavum</i>
<i>Iris pseudacorus</i>	<i>Calystegia sepium</i> ssp. <i>sepium</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>

Cirsium dissectum
Samolus valerandi
Agrostis stolonifera
Teucrium scordium s. lato
Oenanthe lachenalii

Scutellaria galericulata
Eleocharis uniglumis ssp. *uniglumis*
Baldellia ranunculoides
Schoenus nigricans
 une (?) Characée.

De chaque côté de la « tonne », une légère dépression encore plus mouillée que la cladiaie environnante est colonisée par un ensemble dominé par *Equisetum fluviatile* et *Eleocharis uniglumis* ssp. *uniglumis*. *Equisetum fluviatile* est ici toujours dépourvu de ramifications, ce qui n'est plus le cas lorsqu'il se développe à l'abri des *Cladium*.

b - La cladiaie dense.

Elle occupe de très vastes surfaces et est de pénétration difficile ; nous avons pu toutefois la traverser dans la partie nord du marais en nous rendant de la cladiaie claire dans la saulaie. Sa composition floristique semble homogène et dominée par le marisque (*Cladium mariscus*) ; avec lui nous avons rencontré :

Schoenus nigricans
Calystegia sepium ssp. *sepium*
Hydrocotyle vulgaris
Stachys palustris
Lysimachia vulgaris

Thalictrum flavum ssp. *flavum*
Lythrum salicaria
Mentha aquatica
Euphorbia palustris
Frangula alnus.

C'est à la limite de la cladiaie dense et de la cladiaie claire (où le *Cladium* n'est plus dominant) que l'on a le plus de chance de rencontrer l'un des joyaux de ce marais, qui en contient d'autres : *Lathyrus palustris* ssp. *palustris*. Le marais de l'Anglade est la plus importante des deux stations actuellement connues de cette gesse en Charente-Maritime : dans le Centre-Ouest, elle est rarissime (on en connaît une seule station, et qui est menacée, dans les Deux-Sèvres) ; elle l'est également en France.

c - Les peuplements de *Carex serotina*.

Nous avons observé un bel exemple de ces peuplements en face d'une « tonne » située non loin de la précédente, légèrement plus près du hameau de l'Anglade. *Carex serotina* ssp. *serotina* est ici très abondant en compagnie de *Juncus subnodulosus* (= *J. obtusiflorus*) et de *Carex acutiformis*. La végétation est ici beaucoup moins dense et moins haute qu'au niveau de la cladiaie claire ; la flore y est aussi moins riche, chaque espèce y étant aussi moins abondante ; cependant les deux ensembles ont une composition voisine, puisque nous y avons noté :

Lythrum salicaria
Hydrocotyle vulgaris
Calystegia sepium ssp. *sepium*
Sonchus maritimus ssp. *maritimus*
Galium elongatum
Oenanthe lachenalii
Carex panicea
Schoenus nigricans

Phragmites australis
Cirsium dissectum
Mentha aquatica
Juncus articulatus
Alisma plantago-aquatica
Alisma lanceolatum
Baldellia ranunculoides
 une (?) Characée.

Il faut noter l'absence de *Cladium mariscus* et la très grande rareté d'*Orchis laxiflora* ssp. *palustris*, de *Thalictrum flavum* ssp. *flavum* et de *Samolus valerandi*. B. DE FOUCAULT (com. écrite) pense que cette phytocénose est une race thermo-atlantique du *Cirsio dissecti-Schoenetum nigricantis*.

Lathyrus palustris est, là encore, assez commun à la lisière de la cladiaie dense qui entoure le peuplement à *Carex serotina*.

Dans les parties les plus basses et inondées pendant un temps plus long, on peut observer *Potamogeton coloratus*, mais le début de l'année 1982 ayant été trop sec, cette espèce n'a pas été vue, alors qu'elle était bien développée l'année précédente. On a pu cependant en reconnaître quelques fragments à la fin de la journée aux environs de la « tonne » située face au hameau de l'Anglade.

II - La roselière.

Elle s'étend sur des sols inondés moins longtemps que ceux qui supportent la cladiaie ; aussi la rencontrons-nous dans certaines zones périphériques du marais, en particulier dans la zone sud-ouest que nous n'avons pas visitée le 27 juin. Elle borde parfois la cladiaie. *Phragmites australis* domine toutes les autres espèces, comme le fait le *Cladium* dans la cladiaie dense. Avec le roseau, nous pouvons observer :

Calystegia sepium ssp. *sepium*
Cladium mariscus
Vicia cracca

Lycopus europaeus ssp. *europaeus*
Lythrum salicaria
Bidens tripartita.

A ce niveau, des formes intermédiaires (?) entre *Euphorbia palustris* et *Euphorbia villosa* sont assez communes.

A l'intérieur de la roselière, on peut noter la présence d'arbrisseaux isolés qui sont soit *Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea* et *Frangula alnus*, soit *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior* : ils annoncent une évolution de la roselière soit vers la saulaie, soit vers la chênaie-frênaie.

III - Les cariçaies.

En bordure de la cladiaie ou le long des fossés, parfois sous le couvert, à vrai dire léger, des arbres, on trouve plusieurs espèces de grands *Carex*, communs comme *Carex riparia* et *Carex acutiformis*, beaucoup plus rares comme *Carex pseudocyperus*. A côté de ces laïches de taille élevée, on peut en observer d'autres de taille plus modeste, comme *Carex remota* et *Carex otrubae*. De grands héliophytes accompagnent ces grands *Carex* ; ce sont surtout :

Filipendula ulmaria ssp. *ulmaria*
Iris pseudacorus
Galium elongatum
Galium uliginosum

Euphorbia palustris
Lysimachia vulgaris
Lythrum salicaria
Thalictrum flavum ssp. *flavum*
Cladium mariscus.

Un tel ensemble peut être observé très près de la route Courpignac-Courcion, immédiatement derrière le fossé bordant la route. A proximité, on a également pu noter la présence de *Polygonum amphibium* f. terrestre.

IV - Les fossés.

Ils sont souvent situés sous le couvert des saules ou de la chênaie-frênaie. Le sol y est plus mouillé qu'ailleurs, bien que de façon très inégale, l'eau n'affleurant plus dans certains d'entre eux à la fin du mois de juin. Il y a donc vraisemblablement

là, comme dans les ensembles précédemment décrits, plusieurs associations qu'il reste à identifier. Nous avons examiné les fossés de la partie nord du marais. Nous y avons noté :

<i>Caltha palustris</i>	<i>Glyceria fluitans</i> ssp. <i>fluitans</i>
<i>Oenanthe fistulosa</i>	<i>Myosotis scorpioides</i>
<i>Phalaris arundinacea</i>	<i>Carex otrubae</i>
ssp. <i>arundinacea</i>	<i>Veronica scutellata</i>
<i>Eupatorium cannabinum</i>	<i>Berula erecta</i>
ssp. <i>cannabinum</i>	<i>Potamogeton coloratus</i>
<i>Myosoton aquaticum</i> (= <i>Malachium a.</i>)	<i>Alisma plantago-aquatica</i>
<i>Apium nodiflorum</i>	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Carex elata</i> ssp. <i>elata</i>	<i>Cyperus longus</i> ssp. <i>longus</i> .

Dans un fossé sous le couvert de la chênaie-frênaie, nous avons découvert *Ranunculus lingua*. Cette grande renoncule qui n'a jamais été commune en France est devenue d'une très grande rareté par suite de l'assèchement de la plupart de ses biotopes. Elle ne fleurit malheureusement pas dans le marais de l'Anglade, par suite, très vraisemblablement, du couvert de la chênaie-frênaie, peut-être également pour d'autres raisons, car cette espèce se développe habituellement dans un environnement différent de celui dans lequel on l'observe ici. *Ranunculus lingua* est en effet une plante de la roselière ou de la cladiaie-phragmitaie. A l'Anglade, elle est accompagnée de :

<i>Potamogeton coloratus</i>	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Berula erecta</i>	<i>Alisma plantago-aquatica</i>
	<i>Apium nodiflorum</i> .

Nous l'avons également observée, fleurie, début juillet 1981, dans le marais des Breuils, à la limite d'une zone fauchée et d'une haie.

V - La saulaie.

La saulaie sur sols tourbeux s'étend sur le pourtour du marais ; elle jouxte l'un ou l'autre des ensembles ci-dessus et précède la chênaie-frênaie. Avec *Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea* toujours dominant très largement, nous avons noté :

<i>Rhamnus catharticus</i>	<i>Fraxinus excelsior</i> ssp. <i>excelsior</i>
<i>Frangula alnus</i>	<i>Populus canescens</i>
<i>Viburnum opulus</i>	<i>Populus nigra</i> s. lato.

Il faut souligner la présence, près de la route Courpignac-Courcion, d'un magnifique peuplier noir à contreforts : selon M. G. AYMONTIN, les arbres à contreforts, autrefois fréquents dans les grandes vallées (Loire, Rhin, par exemple) ont pratiquement disparu de France.

Parmi les herbacées, nous avons relevé :

<i>Lathyrus palustris</i> ssp. <i>palustris</i>	<i>Alisma lanceolatum</i>
<i>Scirpus lacustris</i>	<i>Euphorbia palustris</i>
ssp. <i>tabernaemontani</i>	<i>Euphorbia villosa</i>
<i>Gratiola officinalis</i>	<i>Valeriana repens</i>
<i>Symphytum officinale</i> ssp. <i>officinale</i>	<i>Vicia cracca</i>
<i>Ranunculus flammula</i> ssp. <i>flammula</i>	<i>Calystegia sepium</i> ssp. <i>sepium</i>
<i>Galium elongatum</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Galium uliginosum</i>	<i>Thalictrum flavum</i> ssp. <i>flavum</i>
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Molinia caerulea</i> ssp. <i>caerulea</i>

Hydrocotyle vulgaris.

Solanum dulcamara et *Urtica dioica* sont la manifestation de la richesse du sol en composés azotés. *Rubus caesius*, très commun, est une transgressive de la chênaie-frênaie.

VI - La chênaie-frênaie.

Elle occupe la périphérie du marais, mais très irrégulièrement. Les espèces dominantes sont *Quercus robur* ssp. *robur* et *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior* ; des espèces de la saulaie s'y maintiennent, comme *Viburnum opulus* et *Rhamnus catharticus*, parfois même des espèces parmi les moins hygrophiles de la cladiaie et de la phragmitaie. Dans le sous-bois, nous avons noté :

<i>Prunus avium</i>	<i>Arum italicum</i> ssp. <i>italicum</i>
<i>Crataegus monogyna</i> ssp. <i>monogyna</i>	<i>Ligustrum vulgare</i>
<i>Ulmus minor</i>	<i>Rubia peregrina</i>
<i>Carex flacca</i> ssp. <i>flacca</i>	<i>Hedera helix</i> ssp. <i>helix</i>
<i>Rumex conglomeratus</i>	<i>Physalis alkekengi</i>
ssp. <i>conglomeratus</i>	<i>Prunella vulgaris</i>
<i>Euonymus europaeus</i>	<i>Viola hirta</i> .

Le marais de l'Anglade est entouré de cultures. En bordure d'un champ de blé non loin du carrefour de la route Courpignac-Courcion avec celle menant au hameau de l'Anglade, nous avons pu récolter :

<i>Euphorbia falcata</i>	<i>Valerianella eriocarpa</i>
<i>Chaenorhinum minus</i>	<i>Euphorbia exigua</i> .
v. <i>praetermissum</i> Ry	

La végétation du marais de l'Anglade est donc constituée par des ensembles végétaux remarquables par la richesse de leur flore, surtout la cladiaie claire. De tels milieux ont pratiquement disparu de toute la région et même de France, à la suite du drainage des zones marécageuses en même temps que se raréfiaient ou disparaissaient les plantes qui leur sont liées. En Charente-Maritime, il n'en reste que quelques vestiges, tous plus ou moins modifiés et appauvris. Le marais de Langlade, lui, est intact, tel qu'il était il y a un ou plusieurs siècles, et c'est le seul en Charente-Maritime : pour ces raisons, nous souhaitons qu'un arrêté assurant sa protection soit pris le plus rapidement possible. Pour que se maintienne la richesse floristique de ce marais, il faudra qu'aucun drainage ne soit effectué et que les secteurs occupés par la cladiaie claire continuent d'être, tous les ans, fauchés (travail effectué par les chasseurs actuellement). Si cette opération n'était plus réalisée, la cladiaie claire, milieu le plus riche, évoluerait rapidement vers la cladiaie dense floristiquement plus pauvre. Nous avons d'ailleurs pu observer une telle évolution dans une zone abandonnée par les chasseurs. Il est donc indispensable de protéger ce marais, et que l'homme intervienne raisonnablement mais activement pour maintenir une flore d'un intérêt exceptionnel, comme tous les participants à cette excursion ont pu s'en persuader.